MonDossierMedical.ch : Déploiement d'un réseau de cybersanté sur le canton de Genève

Plus de précisions avec le Professeur **Antoine Geissbuhler**, médecin-chef du service de cybersanté et de télé-médecine des Hôpitaux Universitaires de Genève

MonDossierMedical.ch est un système sécurisé de dossier médical partagé en ligne à disposition de tous les patients et prestataires de soins du canton de Genève. Ce nouvel outil de cybersanté permet d'améliorer la qualité et l'efficience des soins tout en garantissant le secret médical. La première phase pilote du projet, intitulée e-toile, avait pour but d'évaluer la faisabilité du système de dossier médical partagé d'un point de vue technique et opérationnel.

Cette phase s'est déroulée entre 2010 et 2012. Le projet ne concernait que les quatre communes pilotes de Lancy, Onex, Bernex et Confignon. Les partenaires de l'essai pilote se sont limités dans un premier temps aux fournisseurs de soins à domicile, aux pharmaciens et aux médecins de ville exerçant sur une des quatre communes pilotes, à certains médecins travaillant au Groupe Médical d'Onex ainsi qu'aux Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG). Vu les résultats concluants de la phase pilote, il a été décidé de passer à la phase deux en offrant un accès à ce service à l'ensemble de la population du canton de Genève. Depuis mai 2013, la plateforme est déployée auprès de l'ensemble des professionnels de santé et des patients du canton de Genève sous le nom de MonDossierMédical.

L'historique du réseau e-toile...

A.G : En 1998, le Parlement genevois a demandé la création d'un réseau de santé cantonal. Le principe de base était d'optimiser l'organisation et la coordination des soins au niveau du système de santé genevois, déjà très complet, qui regroupe une médecine publique hospitalière et une médecine privée ambulatoire ainsi que de nombreuses exceptions. Il regroupe des acteurs très différents dans un système très peu coordonné. La profession a rapidement constaté que cette collaboration ne pouvait se faire sans le soutien d'un réseau communautaire d'information médicale qui serait l'outil capable d'organiser et d'informer ce réseau de santé. Le mandat pour ce projet a été obtenu en 1999 ; j'ai donc été impliqué dès mon arrivée au sein des HUG. Il fallait créer une structure indépendante des hôpitaux et de l'Etat, malgré des financements publics, afin de rassembler l'ensemble des acteurs de ce projet au sein d'une fondation de droit privé, la Fondation IRIS. Entre 2000 et 2001, cette fondation a entamé des travaux de recherches dans le but de définir la problématique globale ainsi que les enjeux professionnels et sociétaux de la mise en place d'un tel réseau. Entre 2003 et 2004, ces travaux ont abouti à la constitution de documents analytiques et la recommandation de mettre en place un projet-pilote. Cette décision a été suivie d'une phase de discussion autour des enjeux politiques de ce projet. Entre 2005 et 2006, la décision fut prise de légiférer dans le domaine de la cybersanté. Pour obtenir l'acceptation de tous les acteurs concernés, nous avons instauré un débat plus poussé autour de cette démarche. Il a donné lieu à la rédaction d'une loi disputée et approuvée par le Parlement en 2008. Dès lors, nous avons pu reprendre le cours des opérations sur la base d'un partenariat public-privé, avec l'investissement important de notre partenaire suisse La Poste. Ce partenariat a très bien fonctionné et nous a permis de créer un projet-pilote de trois ans qui visait à optimiser le projet final, en résolvant les difficultés technologiques et organisationnelles du réseau. La phase d'ouverture au grand public a débuté depuis quelques mois et vise à intégrer l'ensemble des des professionnels du canton.

L'évolution du projet Iris au projet MonDossierMedical.ch...

A.G : Le projet IRIS a d'abord été renommé e-toile puis MonDossier Medical.ch. Si elle est peut-être un peu longue, cette appellation a l'avantage d'être totalement explicite. Depuis le mois de mai 2013, ce projet fait l'objet d'une communication intéressante, très positive, centrée autour de la relation de confiance renforcée entre le patient et le personnel soignant.

Quels avantages ont les professionnels de santé en intégrant ce réseau ?

A.G : L'avantage principal réside dans le fait de pouvoir accéder rapidement à l'ensemble des informations concernant le patient, recueillies aussi bien en hôpital universitaire, qu'en pharmacie, par des soignants à domicile ou des médecins de ville. Tous ajoutent des documents au réseau et améliorent nos connaissances du patient et donc sa prise en charge. Ce réseau permet aussi une meilleure collaboration des nombreux professionnels impliqués dans les soins aux patients chroniques, grâce à des outils spécifiques. Par exemple, notre outil de « plan de traitement partagé » a pour objectif de collecter les informations disponibles sur les médicaments prescrits ou achetés par le patient. Cela permet au médecin d'avoir une idée précise du traitement que prend son patient afin d'éviter certaines interactions néfastes, allergies ou effets secondaires. Cette collecte est d'ordinaire assez fastidieuse et elle fait perdre un temps précieux à l'équipe soignante. Ce réseau dispose également d'un outil à destination du patient. Celui-ci fait office de carte de traitement capable de lui rappeler, en détail, la médication qui lui a été prescrite, sa posologie et les précautions relatives à la prise du médicament.

Quel a été le rôle des industriels, et plus précisément de la société Elca, en termes de soutien technologique ?

A.G : Le groupe Elca a été mandaté par La Poste pour réaliser certains développements. Cette dernière ne disposait pas toujours des compétences requises dans le domaine de l'information de la santé. De plus, le groupe Elca est un partenaire de longue date des HUG et a participé à plusieurs de nos développements de solutions. Il est donc l'un des fournisseurs de service les mieux placés pour participer à ce projet.

Quelles sont les perspectives d'évolution de MonDossier-Medical.ch ?

A.G : L'architecture de cet outil a été immédiatement pensée de manière ouverte afin de permettre le développement de nouveaux services à valeur ajoutée. L'un des développements actuels consiste à connecter les systèmes existants afin que chacun puisse pleinement utiliser cette plateforme de partage d'informations en toute sécurité. Deuxièmement, nous souhaitons connecter cet outil à d'autres plateformes qui constituent notre système de santé suisse assez fragmenté. Nous travaillons donc au développement de liaisons entre les systèmes de santé des différents cantons. Les liaisons que nous mettons en place avec l'Europe peuvent être un moteur de ce partenariat avec d'autres établissements de santé suisses. Nous collaborons notamment à deux projets d'importance sur le plan européen. Premièrement, le projet epSOS (European Patient Smart Open Services) qui vise à optimiser la mobilité des services et de citoyens dans le domaine européen de la cybersanté. La confédération suisse a mandaté les hôpitaux de l'Etat de Genève en tant que répondant national de ce projet. Nous participons également au projet ALIAS au niveau de l'espace alpin, et qui rassemble des pays aux problématiques d'ordre géographiques similaires, avec un arrière-pays parfois isolé. Ce projet a donc pour but de mettre en place des relations entre différentes structures hospitalières alpines en France, en Italie, en Suisse, en Slovénie, en Autriche ou encore en Allemagne.

Plus de précisions avec **Urs Stromer**, directeur BU eHealth de la Poste Suisse

Le projet e-toile...

Urs Stromer : Initié par le canton de Genève, le projet e-toile implique l'ensemble des acteurs de santé dans la mise en œuvre du premier projet-pilote relatif à la Stratégie Cybersanté Suisse. Pour la Poste Suisse, ce projet est une formidable occasion de se positionner sur le marché de la santé et d'identifier les besoins en communication de la médecine et de ses acteurs. La Poste est déjà responsable du transfert de lettres et ce projet e-toile lui permet de faire évoluer son offre vers des futures solutions de communication, plus innovantes et pratiques pour les professionnels de santé. Depuis février 2011, le projet-pilote est effectif dans les communes genevoises de Petit-Lancy, d'Onex, de Bernex et de Confignon. Le réseau e-toile est également relié à epSOS (European Patients Smart Open Services), un projet visant à assurer la cohérence entre les diverses solutions de cybersanté sur le territoire européen. La participation à ce projet reste évidemment facultative pour tous les patients et professionnels de la santé de la région.

Quel a été le rôle de La Poste dans le cadre de ce projet-pilote ?

U.S : Pour ce projet, La Poste est à la fois partenaire et entrepreneur général. Nous sommes les fournisseurs de la solution technique et des services de transferts sécurisés pour les flux de données médicales. Cette solution a reçu le label «Interrégional - conforme à la stratégie - plusieurs communautés 2011» délivré par l'organe de coordination eHealth pour la mise en œuvre de la Stratégie Cybersanté Suisse, créé par la Confédération et les cantons. Ce label atteste la conformité de la solution avec cette stratégie.

Pourquoi La Poste a-t-elle choisi de pénétrer le marché de la santé ?

U.S : Nous avons étudié de nombreux marchés et nous avons constaté que le domaine de la santé était un secteur important, fonctionnant encore grandement à l'aide de moyens de communication physiques. Accompagner sa numérisation était pour nous le meilleur moyen de ne pas perdre ce secteur qui représente un marché important et un volume conséquent de communications. Suivre l'évolution de ce marché en termes de communication et pérenniser notre collaboration sont les raisons pour lesquelles La Poste a choisi de s'investir dans le projet e-toile.

Quels partenaires industriels avez-vous choisi pour vous accompagner dans ce projet ?

U.S : Nous avons évalué de nombreux partenaires afin d'opter pour ceux qui nous semblaient les plus prometteurs en termes de qualité des solutions et des services. Nous avons ainsi choisi Tiani « Spirit », une entreprise autrichienne spécialisée dans les solutions de profils IHE (Integrating the Healthcare Enterprise). Nous avons également retenu le groupe ELCA, déjà présent dans le projet e-toile pour la réalisation de concepts et de positionnements sur le marché de la santé romand destinés au canton de Genève. Enfin, nous avons choisi la société AdNovum Informatik AG pour la sécurisation des données et des portails numériques.

Dans quelle mesure La Poste a-t-elle apporté son expertise dans le développement de ce projet, notamment en termes de sécurité ?

U.S : Etant donné que La Poste assume la responsabilité pour la sécurité des données médicales du patient, il en va de même que la sécurité de la plateforme est fondamentale. La Poste ne peut pas se permettre de fournir une plateforme qui ne respecte pas un maximum de sécurité. Pour cette raison, l'architecture de la sécurité mise en place et les composants critiques du service ont été à la fois spécifiés et développés par La Poste. Chaque année un audit de sécurité de la plateforme est réalisé par des institutions extérieures.

Quelle est votre vision de l'évolution du projet e-toile, devenu aujourd'hui MonDossierMedical.ch ?

U.S : Depuis mai 2013 le projet a été ouvert à l'ensemble des citoyens genevois. Grâce à une campagne de communication publique, à l'occasion de laquelle le nom du projet est passé de e-toile à MonDossierMedical.ch, l'ensemble des patients et des prestataires de soins du canton ont été invités à rejoindre le projet. Grâce à cette extension du projet, nous espérons créer un dossier patient informatisé partagé le plus performant possible. Nous souhaitons que cet outil facilite la communication entre les différents acteurs de santé dans l'intérêt du patient, tout en assurant une sécurisation optimale des données. Cette solution est amenée à se démocratiser et se développe déjà dans d'autres cantons.

Comment La Poste va-t-elle accompagner l'évolution du projet en dehors du canton de Genève ?

U.S : Nous allons accompagner l'évolution de ce projet et son expansion géographique. Nous nous chargeons activement de son développement dans le canton du Tessin, avec la création d'un dossier oncologique basé sur le même produit Vivates. Un autre canton romand utilise déjà la plateforme pour des échanges médicaux entre les hôpitaux régionaux et les secteurs des soins à domicile et bientôt aussi entre les hôpitaux et les médecins de ville.